



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

élèves

Question écrite n° 6522

## Texte de la question

M. Christian Jeanjean attire l'attention de M. le ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche sur l'application de la note du 23 octobre 2000 adressée aux rectrices et recteurs leur demandant de « procéder d'urgence à une sensibilisation des chefs d'établissement sur les dangers réels que constituent les pratiques du jeu du foulard ». En effet en deux ans plus de 70 enfants ont été victimes de ces rituels « initiatiques ». Il lui demande quel constat on peut dresser, suite à la sensibilisation effectuée par les rectrices et les recteurs auprès des chefs d'établissements, sur la pratique des jeux violents dans le cadre scolaire et quelles mesures pourraient être prises pour lancer une campagne nationale d'information sur les conduites à risques chez les enfants et les adolescents.

## Texte de la réponse

Le « jeu du foulard » est un rituel « initiatique » extrêmement dangereux, qui a déjà entraîné plusieurs morts accidentelles. Ces pratiques de strangulation, bien qu'en nombre fort heureusement limité, sont donc une réelle source d'inquiétude pour le ministère de l'éducation nationale, puisqu'elles peuvent avoir des conséquences graves pour la vie ou la santé physique et psychique des adolescents. C'est pourquoi, le ministère a réagi en adressant le 23 octobre 2000 une note aux rectrices et aux recteurs leur demandant de « procéder d'urgence à une sensibilisation des chefs d'établissement sur les dangers réels que constituent ces pratiques du jeu du foulard » afin que ces derniers puissent engager leurs équipes éducatives dans un certain nombre d'actions de prévention lorsque cela leur semblera utile et nécessaire et sans pour autant causer de psychose dans la communauté scolaire. Cette note étant toujours d'actualité, il appartient au chef d'établissement de sensibiliser sur ce problème la communauté éducative, chaque fois que cela s'avère nécessaire, selon les moyens d'information, de communication et de prévention qui lui semblent les mieux appropriés pour aborder cette question sensible avec les élèves.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Jeanjean](#)

**Circonscription :** Hérault (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6522

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** jeunesse et éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse et éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 novembre 2002, page 4138

**Réponse publiée le :** 3 février 2003, page 855